

LOGISTIQUE DE LA CINQUANTIÈME SESSION DU CSA

Calendrier et horaires: Lundi 10 octobre – jeudi 13 octobre 2022. La séance plénière et les manifestations parallèles auront lieu selon des modalités hybrides. Voir la dernière page pour plus de détails concernant les 32 manifestations parallèles prévues.

Séance plénière du matin: 10 h - 13 h (heure de Rome); **séance plénière de l'après-midi:** 15 h - 18 h (heure de Rome); séances plénières du soir (si nécessaire), lundi/mardi 10-11 octobre: 18 h - 21 h (heure de Rome).

Comité de rédaction: mercredi, 18 h 30. Localisation de la salle, siège de la FAO, à confirmer.

Lieu: La cinquantième session du CSA sera organisée selon des modalités hybrides: certains orateurs de haut niveau, membres et participants seront présents en personne au Siège de la FAO à Rome, tandis que d'autres participants se joindront à eux en ligne via Zoom (format de réunion). Les séances plénières pourront également être suivies sur le web.

Participation et langues de travail: La cinquantième session du CSA est ouverte aux membres du Comité, ainsi qu'à des observateurs et à d'autres participants. Les séances plénières officielles se dérouleront dans toutes les langues de la FAO (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

Participation de haut niveau: Les délégations membres sont fortement encouragées à compter dans leurs rangs des participants de haut niveau, tels qu'un ministre, un vice-ministre ou un secrétaire d'État (ou équivalent), et le secrétariat du CSA devrait en être informé au préalable, au plus tard le 9 septembre 2022, afin que ce chef de délégation puisse se voir accorder la priorité sur la liste des orateurs.

Procédure d'inscription pour les États membres et non membres: Les représentants désignés pour assister à la cinquantième session du CSA sont priés de s'inscrire en ligne sur le site web des représentants permanents auprès de la FAO à l'adresse <https://www.fao.org/members-gateway/home/fr/>, accessible au moyen d'un mot de passe, avant le 9 septembre 2022. Les instructions relatives à l'inscription en ligne peuvent être téléchargées à partir du Portail des Membres de la FAO.

Inscription des autres participants: Les observateurs et les autres participants désignés pour participer à la cinquantième session du CSA sont priés d'envoyer, le 9 septembre 2022 au plus tard, un courrier électronique indiquant leurs nom, prénom, organisation, titre officiel, adresse et **adresse électronique** à l'adresse CFS50-Registration@fao.org. Des liens personnels d'accès à la réunion en ligne seront communiqués après réception des informations susmentionnées.

Covid-19: protocole d'accès au siège de la FAO et mesures de sécurité connexes, disponible [ici](#).

Gestion du temps de parole: La cinquantième session du CSA sera l'occasion d'un dialogue profond et d'interactions riches. Les délégués sont priés de faire des interventions succinctes (de trois minutes au maximum), qui soient étroitement liées au point examiné. Les ministres ou les représentants régionaux disposeront de cinq minutes pour leurs déclarations, comme il est d'usage au sein du CSA. Les déclarations longues et formelles sont vivement déconseillées. Les délégués enverront le texte de leur déclaration, par courrier électronique, à l'adresse cfs@fao.org et au service des conférences de la FAO, à l'intention des interprètes, avant le début de la session. Les déclarations et les présentations des intervenants seront publiées sur la [page web de la cinquantième session du CSA](#) (en langue originale).

Réseaux sociaux: Veuillez utiliser le compte [@UN_CFS](#) et le mot-dièse #CFS50 dans vos communications sur les réseaux sociaux. Une boîte à outils sur l'utilisation des réseaux sociaux est disponible sur la [page web de la cinquantième session du CSA](#).

Demandes de renseignements: Pour toute autre question, prière de contacter le secrétariat du CSA à l'adresse CFS@fao.org.

Pour en savoir plus: Veuillez consulter la [page web de la cinquantième session du CSA](#), sur laquelle les dernières informations et les documents relatifs à la session seront publiés.

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR

I. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

Ce point prévoit la confirmation de la composition du Comité, l'adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires de la cinquantième session du CSA et la désignation des membres du Comité de rédaction.

Documents d'information:

- CFS 2022/50/1/Rev.1 – Ordre du jour provisoire de la cinquantième session du CSA
- CFS 2022/50/2 – Guide relatif à l'élaboration du rapport final de la cinquantième session du CSA
- CFS 2022/50/Inf.1/Rev.1 – Calendrier provisoire de la cinquantième session du CSA
- CFS 2022/50/Inf.2 – Guide de la cinquantième session du CSA (le présent document)
- CFS 2022/50/Inf.4 – Composition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

II. DÉBAT MINISTÉRIEL: COORDONNER L'ACTION FACE À LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE – L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE 2022 (*pour information et discussion*)

Aujourd'hui, les conflits, la variabilité du climat et les phénomènes météorologiques extrêmes, le ralentissement et la récession économiques (exacerbés par la pandémie de covid-19) sont reconnus comme étant les principaux facteurs à l'origine de l'augmentation récente de la faim et de l'insécurité alimentaire.

D'après le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*, entre 702 et 828 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2021. Ce chiffre a augmenté de quelque 150 millions depuis le début de la pandémie de covid-19 – avec 103 millions de personnes supplémentaires entre 2019 et 2020, et 46 millions de plus en 2021. Selon les prévisions, près de 670 millions de personnes souffriront encore de la faim 2030, soit la même proportion qu'en 2015, date à laquelle le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été lancé. En 2020, près de 3,1 milliards de personnes ne pouvaient pas se permettre une alimentation saine, du fait de l'inflation des prix à la consommation des produits alimentaires provoquée par les répercussions économiques de la pandémie de covid-19 et des mesures mises en place pour l'endiguer. Dans ce contexte, la guerre en Ukraine vient s'ajouter aux chocs préexistants et menace sérieusement la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde, d'où la nécessité et l'urgence de coordonner l'action mondiale.

Déroulement de la séance:

Une allocution d'ouverture sera prononcée par les personnes suivantes ou leurs délégués (les textes des déclarations seront publiés dans la section prévue à cet effet sur la page web de la cinquantième session du CSA):

- le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU);
- les présidents de l'Assemblée générale;
- le Président du Conseil économique et social;

- le Président du CSA;
- le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);
- le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA);
- le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM);
- le Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Après la présentation du rapport 2022 sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, des informations actualisées seront communiquées par le Groupe des Nations Unies chargé d'apporter des réponses à la crise mondiale et un exposé oral sera consacré à la manifestation spéciale de haut niveau organisée le 18 juillet à New York sur l'action menée face à la crise alimentaire mondiale. Les délégués du monde entier auront ensuite l'occasion d'intervenir et de mettre en lumière leur analyse de la situation au niveau national, les mesures qui permettraient d'aller de l'avant, ainsi que le rôle que le CSA est censé jouer pour parvenir à «un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les Directives volontaires pour la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale».

Les déclarations des délégations, liées à ce point, se poursuivront dans l'après-midi. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, M. Michael Fakhri, présentera le rapport intitulé *Le droit à l'alimentation et la pandémie de maladie à coronavirus*, qu'il a préparé et exposé à l'Assemblée générale. Un représentant du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC) sera également invité à présenter les résultats du rapport intitulé «Répondre à la crise alimentaire mondiale: expériences vécues sur le terrain et demandes politiques des plus affectés.e.s».

Documents d'information:

- CFS 2022/50/3 – Coordonner l'action face à la crise alimentaire mondiale. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022* – Projet de conclusions
- CFS 2022/50/Inf.15 – *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022*
- CFS 2022/50/Inf.22 – Le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition
- CFS 2022/50/Inf.24 – Résumé des coprésidents concernant la manifestation spéciale de haut niveau: «Time to Act Together: Coordinating Global Policy Responses to the Global Food Crisis» (Il est temps d'agir ensemble – Coordonner l'action face à la crise mondiale de sécurité alimentaire.) – Siège de l'ONU, New York, 18 juillet 2022

III. AUTONOMISER LES FEMMES ET LES FILLES ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES. MISE À JOUR ET EXAMEN DE L'ÉLABORATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION (pour décision)

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en deux parties:

Partie I: Célébration de la Journée internationale des femmes rurales

Déroulement de la partie I:

- Introduction de M^{me} Jyotsna Puri, Vice-Présidente adjointe, Département de la stratégie et des savoirs – FIDA

- Intervention de deux femmes rurales cheffes de file et productrices d'aliments:
 1. M^{me} Luz Haro Guanga, secrétaire exécutive du réseau des femmes rurales d'Amérique latine et des Caraïbes (REDLAC) et membre principal du réseau des municipalités pour l'égalité des genres (RIMIG), Équateur
 2. M^{me} Uwintije Goretti, présidente de la coopérative locale «Twaguke Murama», Rwanda
- Interventions de participants

Partie II: Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

L'élaboration des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition a été décidée au cours de la séance plénière du CSA en octobre 2019, dans le cadre du Programme de travail pluriannuel 2020-2023. Un projet de Directives a été élaboré sur la base du mandat approuvé en février par le CSA (2021) et d'un processus multipartite inclusif, comprenant des réunions de groupes de travail à composition non limitée, six consultations régionales, une consultation électronique mondiale et trois séances de négociation d'une semaine. Le processus a été facilité par une équipe technique spéciale composée d'experts nommés par les groupes consultatifs du CSA.

La séance sera l'occasion de réfléchir aux résultats obtenus à ce jour et de déterminer la voie à suivre en tant que Comité pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, conformément au Programme de travail pluriannuel en cours.

Déroulement de la partie II:

- Interventions de M^{me} Sima Sami Iskandar Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes et de M^{me} Leonel Josefa Sacko, Commissaire de l'Union africaine pour l'agriculture, le développement rural, l'économie bleue et l'environnement durable
- Interventions d'autres femmes éminentes occupant des postes à responsabilité (à confirmer)
- Interventions des participants

À la fin de la séance, un projet de conclusions sera présenté afin d'être examiné et approuvé en séance plénière.

Documents d'information:

- CFS 2022/50/4 – Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Projet de conclusions
- CFS 2022/50/Inf.23 – Déclaration du Président du CSA au sujet des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

IV. ORIENTATION STRATÉGIQUE DU CSA À L'HORIZON 2030 (pour examen et décision)

Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, l'objectif est d'encourager des échanges constructifs entre les parties prenantes du CSA à propos de l'orientation stratégique que le Comité devrait adopter afin

d'accélérer la réalisation de l'ODD 2 («Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable»).

Conformément aux dispositions de l'annexe B du rapport de mise en œuvre du CSA concernant la nouvelle structure et le nouveau processus d'élaboration du Programme de travail pluriannuel (CFS 2022/50/Inf.17, adopté à la quarante-cinquième session du CSA), la présente session est destinée à aider le CSA à remplir son rôle de *«plateforme intergouvernementale et internationale la plus ouverte à un large éventail d'acteurs engagés, déterminés à coordonner leur action et à appuyer les processus engagés par les pays pour combattre la faim et garantir à tous les êtres humains la sécurité alimentaire et la nutrition»*.

Déroulement de la séance:

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en trois parties:

Partie 1: Questions cruciales, nouvelles et persistantes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition (pour examen)

La présente section permettra de jeter les bases de l'élaboration du Programme de travail pluriannuel 2024-2027 du CSA, qui devrait être élaboré au cours de la période intersessions 2022-2023 et approuvé à la cinquante et unième session du CSA. Les parties prenantes auront l'occasion d'échanger leurs points de vue et leurs suggestions sur les questions qui pourraient être abordées par le Comité compte tenu de la note présentée par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition concernant les questions cruciales, nouvelles et persistantes (CFS 2022/50/Inf.16).

Les conclusions des débats seront consignées dans un bref résumé du Président du CSA, qui fera partie du projet de conclusions, pour examen et approbation en séance plénière. Une synthèse plus exhaustive sera élaborée et diffusée après la plénière.

Partie 2: Mise à jour de la section à évolution continue du Programme pluriannuel de travail du CSA 2020-2023 (pour décision)

Les membres du CSA seront invités à examiner la mise à jour annuelle de la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel 2020-2023 du CSA, élaborée par le Bureau en consultation avec le Groupe consultatif. Le Président du CSA présentera le document CFS 2022/50/6/Rev.1 et invitera les parties prenantes du CSA à intervenir à ce sujet.

Après l'examen, un projet de décision sera présenté afin d'être approuvé en séance plénière.

Partie 3: Thème de l'édition 2024 du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (pour décision)

Les membres du CSA choisiront le thème de l'édition 2024 du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition sur la base d'une proposition élaborée par le Bureau du CSA, en collaboration avec le Groupe consultatif (CFS 2022/50/7/Rev.1).

À la fin de la séance, un projet de décision sera présenté afin d'être examiné et approuvé en séance plénière.

Documents d'information:

- CFS 2022/50/5/Rev.1 – Questions cruciales, nouvelles et persistantes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition – Projet de conclusions
- CFS 2022/50/6/Rev.1 – Programme de travail pluriannuel du CSA 2020-2023 – Mise à jour de la section à évolution continue, avec projet de décision
- CFS 2022/50/7/Rev.1 – Thème de l'édition 2024 du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition et projet de décision
- CFS 2022/50/Inf.16 – Troisième Note du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition concernant les questions cruciales, nouvelles et persistantes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition

- CFS 2022/50/Inf.17 – Annexe B du rapport sur la mise en œuvre de la suite donnée à l'évaluation du CSA: nouvelle structure et processus d'élaboration du Programme de travail pluriannuel
- CFS 2022/50/Inf.18 – Rapport intérimaire annuel du CSA 2022

V. OUTILS DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNÉES (pour examen)

Ce point de l'ordre du jour marque le début du processus de convergence des politiques mené par le CSA sur les «Outils de collecte et d'analyse de données pour la sécurité alimentaire et la nutrition». L'objectif est de permettre au CSA, réuni en séance plénière, d'examiner les conclusions pertinentes du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition concernant les «Outils de collecte et d'analyse de données pour la sécurité alimentaire et la nutrition», et de formuler des orientations liées aux questions devant être abordées pendant l'élaboration de ses recommandations de politique générale dans ce domaine.

Déroulement de la séance:

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en deux parties:

Partie 1: Présentation du rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition

- Le responsable de l'équipe chargée d'établir le rapport, M. Carlo Cafiero de la FAO, fournira un aperçu des principales conclusions et recommandations contenues dans le rapport, en mettant l'accent sur les implications que celles-ci auront sur le prochain processus de convergence des politiques du CSA.
- M^{me} Claire Melamed, Directrice générale du Partenariat mondial pour le développement durable, prononcera un discours d'ouverture soulignant la pertinence des données – en tant que moyens de mise en œuvre – dans le cadre du suivi des progrès réalisés ou des retards enregistrés dans la concrétisation de l'ODD 2, et en tant qu'instruments permettant de consolider les politiques de transformation des systèmes alimentaires qui garantissent la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

Partie 2: Débat des délégués sur les conclusions du rapport.

Les délégués sont encouragés à communiquer leurs points de vue en répondant aux questions directrices suivantes:

1. Quels sont les domaines d'action prioritaires devant être abordés dans le cadre du processus de convergence des politiques du CSA?
2. Comment le CSA peut-il promouvoir la production, l'analyse et l'utilisation de données aux fins de la prise de décisions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition?
3. Existe-il des initiatives et des données d'expérience liées au renforcement de la production, de l'analyse, de la diffusion et de l'utilisation de données dans l'agriculture et les systèmes alimentaires sur lesquelles le CSA peut s'appuyer?

Dans cette partie, des sondages peuvent être utilisés pour améliorer l'interaction avec le public, et de courtes vidéos peuvent être présentées pour faire entendre la voix des producteurs alimentaires et des autres parties prenantes.

À la fin de la séance, un projet de conclusions sera présenté afin d'être examiné et approuvé en séance plénière.

Documents d'information:

- CFS 2022/50/10/Rev.1 – Outils de collecte et d'analyse de données – Projet de conclusions
- CFS 2022/50/Inf.19 – Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (2022) concernant les outils de collecte et d'analyse de données

VI. AUTONOMISER LES JEUNES DANS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET DURABLES. ADOPTION ET APPLICATION EFFECTIVE DES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU CSA SUR LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION ET DE L'EMPLOI DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION (pour décision)

Suite à la publication, en 2021, d'un rapport distinct du Groupe d'experts de haut niveau du CSA sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et de la tenue, en 2022, de consultations et de négociations multipartites, la présente session devrait permettre de demander l'approbation en séance plénière des recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Cette session sera également l'occasion pour les parties prenantes du CSA d'échanger des idées et des propositions quant à la manière de promouvoir la diffusion, l'utilisation et l'application des recommandations politiques à tous les niveaux afin de contribuer à rendre l'agriculture et les systèmes alimentaires plus attrayants pour les jeunes et d'accroître la capacité de ces derniers à créer des possibilités d'emploi et des moyens d'existence décents.

Déroulement de la séance:

- Présentation de la version définitive des recommandations par M. Pio Wennubst, Ambassadeur de la Suisse et rapporteur du Groupe de travail à composition non limitée du CSA sur la jeunesse
- Approbation des recommandations de politique générale
- Intervention de M^{me} Neema Kichiki Lugangira, membre du Parlement de Tanzanie
- Interventions des participants

À la fin de la séance, un projet de décision sera présenté afin d'être examiné et approuvé en séance plénière.

Documents d'information:

- CFS 2022/50/8/Rev.1 – Recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition
- CFS 2022/50/9/Rev.1 – Recommandations de politique générale du CSA sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition – Projet de décision

VII. AUGMENTER L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES. MANIFESTATION THÉMATIQUE MONDIALE SUR LES PRINCIPES DU CSA POUR UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE DANS L'AGRICULTURE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES (pour information et examen)

Le changement climatique, les conflits, la pandémie de covid-19 et l'augmentation du coût des aliments ont des répercussions négatives considérables sur l'approvisionnement alimentaire mondial, l'accès à la nourriture et le développement durable à long terme. Cette situation portera atteinte aux perspectives d'avenir des personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables, ainsi qu'à la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 2 («faim zéro»).

Des investissements plus importants et plus intelligents dans l'agriculture et les systèmes alimentaires sont nécessaires. Nous sommes confrontés à une crise alimentaire et à la flambée des prix des intrants agricoles et des carburants, mais la possibilité nous est également offerte de transformer les systèmes

alimentaires mondiaux pour parvenir à des chaînes d'approvisionnement alimentaire plus résilientes, en adoptant des pratiques plus durables et en donnant les moyens d'agir aux petits exploitants, aux agriculteurs familiaux, aux petites et moyennes entreprises et aux coopératives, en particulier aux femmes et aux jeunes.

La manifestation sur le financement du développement à l'ère de la covid-19 et au-delà offre la possibilité de faire des choix audacieux qui ont été pris en compte par les chefs d'État et de gouvernement en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2020. Les pays seront ainsi soutenus dans la recherche des moyens d'aller de l'avant et de se reconstruire de manière plus écologique après la pandémie de covid-19. Les investissements responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires – qui ont des effets positifs sur les trois dimensions du développement durable et sur les 17 ODD – peuvent permettre d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et favoriser la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Combien cela coûtera-t-il de financer comme il se doit des systèmes alimentaires durables et inclusifs qui permettent non seulement d'éliminer la faim et la malnutrition, mais aussi d'éradiquer la pauvreté, de réduire les inégalités dans toutes leurs dimensions et de concrétiser les objectifs liés au climat, à la biodiversité et aux sols, ainsi que le reste des ODD? Quelles mesures doivent être prises pour mobiliser les milliards nécessaires à la réalisation de l'ODD 2, en termes de ressources publiques et privées?

La manifestation thématique mondiale organisée dans le cadre de la cinquantième session du CSA permettra de réfléchir à ces questions et de faire le point sur l'application des [Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires](#) (CSA-IRA), qui sont interconnectés et complémentaires et fournissent un cadre permettant d'orienter les actions de toutes les parties prenantes concernées par l'agriculture et les systèmes alimentaires. La manifestation thématique mondiale permettra aux parties prenantes d'échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques en matière d'utilisation et d'application des Principes du CSA-IRA, dans le cadre d'un dialogue interactif.

Cette manifestation fera fond sur les expériences et les bonnes pratiques attestées d'un large éventail de parties prenantes en matière d'utilisation et de mise en œuvre de ces Principes et permettra de suivre les progrès réalisés à cet égard aux niveaux mondial, régional et national.

Déroulement de la séance:

Ce point de l'ordre du jour sera divisé en trois parties:

Partie I: Ouverture et discours de bienvenue du Président du CSA; introduction du modérateur, M. Ronald Hartman, Directeur de la Division de l'engagement, du partenariat et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale, du Fonds international de développement agricole (FIDA), présentant les objectifs, l'ordre du jour et les résultats attendus de la manifestation.

Partie II: Réflexions générales sur les investissements dans les systèmes alimentaires et l'agriculture, et sur l'importance que revêt l'investissement responsable dans la mobilisation des ressources privées et publiques aux fins de la concrétisation de l'ODD 2.

- Intervention de M. Martien van Nieuwkoop, Directeur mondial, Banque mondiale
- M^{me} Elissa Golberg, Ambassadrice, Représentante permanente du Canada
- M^{me} Viktoria de Bourbon de Parme, Responsable du programme de transformation de l'alimentation et de l'agriculture, World Benchmarking Alliance
- M. Jeremy Coller, Président, Coller Capital

Partie III: Table ronde animée par un modérateur sur l'utilisation et l'application des Principes du CSA-IRA

Les participants à la table ronde présenteront leurs expériences et mettront en évidence les défis, les résultats obtenus et les enseignements tirés afin de promouvoir des investissements plus responsables dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, et proposeront des mesures supplémentaires:

- M^{me} Silvia Giacoppo, Présidente du Parlement Latino-américain et Caraïbéen (PARLATINO)
- M^{me} Vanida Khumnerdetch, Directrice du Bureau des affaires agricoles étrangères au Bureau du Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture et des coopératives de Thaïlande
- M^{me} Inji Doggui Hanini, Directrice exécutive de l'Agence tunisienne de promotion de l'investissement agricole
- M. Christian Hofer, Secrétaire d'État de la Suisse
- M. Nadjirou Sall, Secrétaire général du Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) – représentant du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSC)
- M. Deo Temba, Directeur exécutif et fondateur de Grande Demam – représentant du Mécanisme du secteur privé

Débat avec les participants: Les questions ci-après permettront de guider les échanges ainsi que les questions ou commentaires des participants:

1. Quel rôle jouent les normes volontaires telles que les Principes du CSA-IRA dans la promotion de l'investissement responsable et à fort impact dans l'agriculture et les systèmes alimentaires durables? Quelles mesures d'incitation faut-il mettre en place pour encourager l'utilisation de ces normes?
2. Comment les Principes ont-ils été «*personnalisés*» afin de correspondre aux contextes particuliers et aux besoins spécifiques des personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire?
3. Quelles sont les principales contraintes et difficultés liées à l'utilisation de ces Principes aux fins du renforcement de l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires?
4. Quelles sont les possibilités d'utilisation des Principes du CSA-IRA à l'avenir?
5. Les Principes du CSA-IRA sont-ils toujours pertinents s'agissant de stimuler les investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et de définir les principales parties prenantes, ainsi que leurs rôles et leurs responsabilités à cet égard? Devraient-ils être mis à jour en fonction du nouveau cadre du Programme 2030?

Clôture: Le modérateur conclura les débats et présentera un bref résumé.

À la fin de la séance un projet de conclusions sera présenté afin d'être examiné et approuvé en séance plénière.

Documents d'information:

- CFS 2022/50/11/Rev.1 – Manifestation thématique mondiale sur les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires – Projet de conclusions
- CFS 2022/50/Inf.20 – Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires
- CFS 2022/50/Inf.21 – Suivi de l'utilisation et de l'application des Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires – Analyse par le secrétariat des contributions reçues à l'appui de la manifestation thématique mondiale

MANIFESTATION SPÉCIALE EN MARGE DE LA CINQUANTIÈME SESSION DU CSA

En 2021, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a fait office d'espace de dialogue permettant d'examiner différentes options et de consolider les engagements pris au niveau national et les actions menées dans le cadre des feuilles de route nationales aux fins de la mise en place de systèmes alimentaires durables, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Faisant fond sur la [manifestation axée sur les transformations des systèmes alimentaires en tant qu'accélérateurs du Programme 2030](#), organisée conjointement par le CSA et le Pôle de coordination du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en marge du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, le 15 juillet, la manifestation spéciale constituera une plateforme permettant à un groupe d'organismes nationaux et d'autres parties prenantes clés de partager les expériences, les enseignements tirés et les difficultés rencontrées dans le cadre des feuilles de route pour la mise en place/transformation des systèmes alimentaires. Les participants au CSA auront ensuite la possibilité de poser des questions, de formuler des commentaires et de débattre des principaux problèmes et concepts avec le groupe de présentateurs, dans le cadre d'un dialogue ouvert.

Documents d'information:

- Note conceptuelle sur la manifestation spéciale en marge de la cinquantième session du CSA (disponible sur le site web du CSA).

VIII. AUTRES QUESTIONS

Dans le cadre de ce point, les modalités de la séance plénière de la cinquante et unième session du CSA, qui se tiendra en octobre 2023, seront examinées. Le rapport final de la cinquantième session du CSA, tel que présenté par le Président du Comité de rédaction, sera également adopté (des copies électroniques préliminaires du rapport final seront disponibles le jeudi 13 octobre 2022, en début d'après-midi).

NOTE CONCERNANT LES MANIFESTATIONS EN MARGE DE LA CINQUANTIÈME SESSION DU CSA

Afin d'enrichir et de compléter les séances plénières de la cinquantième session du CSA et de donner aux partenaires et aux autres parties prenantes l'occasion de mettre en lumière leurs travaux, le CSA organisera 32 manifestations parallèles, qui s'étaleront sur les quatre jours (14 manifestations hybrides et 18 manifestations en ligne):

- Matin (mardi - jeudi): 8 h 30 - 9 h 45 (heure de Rome)
- Après-midi (lundi - jeudi): 13 h 30 - 14 h 45 (heure de Rome)
- Soir (mercredi): 18 h 30 - 19 h 45 (heure de Rome)

Les manifestations parallèles choisies par le Président du CSA parmi les propositions reçues seront organisées par les parties prenantes du CSA. Le programme complet des manifestations parallèles peut être consulté [ici](#) sur la [page web de la cinquantième session du CSA](#).

Pour toute question relative aux manifestations en marge de cette session, veuillez contacter le secrétariat du CSA à l'adresse: CFS-side-events@fao.org.